

N° 2024-115

OBJET :

DDVA – Nouveaux tarifs

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lullin, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 5 juin 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et CETTOUR-CAVÉ Lætitia.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....28
pour :.....28
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Myriam LEFANT à Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER,
- par Josette VERNET à Jean-François BERGER,
- par Sophie MUFFAT à Philippe VINET,
- par Jean-Marc GIROD à Yannick TRABICHET.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente propose aux membres du conseil communautaire de voter de nouveaux tarifs pour la boutique, la billetterie et la Taverne du DDVA.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **approuve** l'ensemble des tarifs annexés à la présente délibération,
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :


